

21^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(19-30 janvier 2015)

Suède

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le lundi 26 janvier 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais saluer la délégation suédoise conduite par *Mme Annika Sjöden, Secrétaire d'Etat,* et la remercier pour la présentation de son rapport national.

La France félicite la Suède pour son engagement en faveur des droits de l'Homme, en particulier au sein du Conseil des droits de l'Homme.

La France souhaite faire les recommandations suivantes à la Suède :

- Envisager la création d'une institution nationale des droits de l'Homme conforme aux principes de Paris ;
- Ratifier dans les meilleurs délais la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, l'inscrire

dans la législation nationale et reconnaître la compétence du Comité des disparitions forcées ;

- Prendre des mesures pour assurer la pleine intégration des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant dans la législation suédoise ;

- Prendre des mesures pour améliorer le suivi des plaintes contre les crimes de haine ;

- Envisager la création de quotas pour assurer une représentation équilibrée des deux sexes dans les conseils d'administration des entreprises.

Je vous remercie./.